

Catégorie
Châssis
de camion

Marque
FORDSON

Désignation du type / Signe de reconnals.
Model E T F 6
THAMES 3 Ton - Gasoline

Bordereau-type
N° **547**

Moyens de reconnaissance du type Désignation "E T F 6" frappée sur plaquette du constructeur
N° de châssis frappé A gauche, en avant, sur face supérieure du longeron
N° de moteur frappé A gauche, sur bloc moteur, à l'arrière près de la pompe à essence
Constructeur du châssis FORD Motor Company, DAGENHAM (G.B.)
Constructeur du moteur FORD Motor Company, DAGENHAM (G.B.)

ATTESTATION DE TYPE
COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR

Marque et type FORD V - 8
Genre En V, s. latérales
Carburant Banzine
Nombre cyl. 8 Temps 4
Alésage 77,723 mm.
Course 95,248 mm.
C.V.-Impôt 18,412
Cylindrée totale 3'615 cm³
C.V. frein 85
Refroidissement Eau
Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
Entraînement sur roues arrières
1. Frein A pied : Hydro-mécanique sur les 4 roues
2. Frein A main : Mécanique, sur roues arrières
3. Frein —
Frein de remorque —
Direction A gauche - Semi-avancée
Crochet de remorque —
Nombre de vit. avant 4
Vit. en 1^{re} vit. en prise dir.

CARROSSERIE

Constructeur
Genre/Forme Exécution individuelle
Nombre de portes (cabine) 2
Nombre de places ass. Total 2
Avant 2 Milieu — Arrière —
Nombre de places debout —
Pour motos : Siège arrière —
Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler <u>aveo. cabine</u> . . .	1'151 kg.	874 kg.	2'025 kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	3'309 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant (11'760 lbs).	kg.	kg.	5'334 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	— kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	kg.	kg.	— kg.
Pneumatiques : Dimension 32 - 6	Truck Type	camion jumelés	
Capacité de charge (par pneu 1'320 kg.) par essieu	2'640 kg.	5'280 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque LUCAS
 Feux de position 2, à côté des phares
 Feux stop 1, combiné
 Indicateurs de direction : Syst. 2, feux clign. électr.
 1) Emplacement sous montants de pare-brise
 Eclairage du No de contr. 1, combiné
 Feux rouges 1, combiné
 Syst. anti-éblouissant Ampoule Bilux à cullier
 *)

DIMENSIONS

Voie { avant 1.730 mm.
 arrière 1.650 mm.
 Largeur hors-tout AV. 2'000 AR. 2'105 mm.
 Empattement 3'250 mm.
 Longueur hors-tout châssis 5'550 mm.
 Hauteur (non chargé) cabine 2'210 mm.
 Garde au sol 230 mm.
 Porte à faux, arrière châssis 1'350 mm.
 Crochet de remorque (haut. dep. sol) — mm.
 Crochet de remorque (porte à faux) — mm.
 Diamètre de braguage ext. gauche 13,70 m.
 Diamètre de braguage ext. droite 14,20 m.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge
 Largeur du pont de charge
 Hauteur Intérieures
 Hauteur du pont dep. le sol
 Ridelles (hauteur) mm.

OBSERVATIONS

*) Phares : Ampoule Bilux à cullier montée par l'importateur.
 Tuyau d'échappement : A diriger en droite ligne vers l'arrière jusque derrière l'essieu par l'importateur.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RD)

1) Equipement électr. : L'équipement n'est completé que lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé minutieusement lors de l'expertise individuelle.
 Feux clignotants : Contrôler allumage immédiat et rythme de battement.
 Témoins d'allées : Le vhc. étant plus large à l'arr. qu'à l'avant, placer des témoins d'allées sur les allées avant.

Lieu et date de l'expertise-type

Berne, le 3. 3. 1950

La commission d'expertises-types